

**PROCES VERBAL**  
**Conseil Municipal du Mercredi 26 Juin**

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 Juin à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de TEILHET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur DUVERGER Bernard, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 20/06/2024**

**PRÉSENTS** : DUVERGER Bernard, CHARRAUX Daniel, LESSORT Guy, CHAGNON CORNARDEAU Corinne, THEVENET Bernadette, CHARBONNIER Nelly, ROUDIER Renée, , BODY Thomas, PEYRONNY Christian,

**EXCUSE** : LABOURIER Mickaël

**ABSENT** : GENNISSON Frédéric

**SECRÉTAIRE DE SEANCE** : CHAGNON CORNARDEAU Corinne

Le PV de la réunion du 29/05/2024 est validé

**Ordre du jour :**

- **Devis AUGER PAYSAGE nettoyage et tailles La Vialle/Les Ayes/Le Bourg**
- **Devis AUGER PAYSAGE nettoyage cimetière**
- **TE 63 Complément**
- **Organisation des élections**
- **Travaux de voirie**
- **Questions diverses**

- **Devis AUGER PAYSAGE nettoyage et tailles La Vialle/Les Ayes/Le Bourg**

Le maire rappelle à l'assemblée qu'il est devenu indispensable de faire nettoyer et tailler les parterres des lieux-dits « Le Bourg », « La Vialle » et « Les Ayes » : 2 devis pour la réalisation de ces travaux sont présentés :

- Devis AUGER PAYSAGE : 1080 € HT
- Devis Massif Jardin : 3 200 € HT (entreprise située à Chez Charles)

L'entreprise **AUGER PAYSAGE** est retenue

Validation à l'unanimité

- **Devis AUGER PAYSAGE nettoyage cimetière**

Dans le but d'améliorer l'état du cimetière et afin d'éviter la prolifération des mauvaises herbes, nous sommes dans l'obligation de faire intervenir une entreprise spécialisée.

le devis de l'entreprise AUGER pour la réalisation de ces travaux est présenté pour un montant de **333.33 HT**, soit 400,00 € TTC.

Validé à l'unanimité

➤ **TE 63 Complément**

Des travaux de complément d'éclairage public aux villages **Chez Vareille et La Vialle** ont été demandés par des habitants de la commune.

Un avant-projet de ces travaux a été réalisé par le TE 63. L'estimation des dépenses correspondant aux conditions économiques à la date d'établissement du projet, s'élève à : 2 760,48 € TTC.

TE 63 peut prendre en charge la réalisation de ces travaux en les finançant dans la proportion de 50% du montant hors taxes et en demandant à la Commune un fonds de concours égal à 50% de ce montant auquel s'ajoute l'intégralité du montant TTC de l'Ecotaxe, soit : 790.24 €. Ce fonds de concours sera revu en fin de travaux pour être réajusté suivant le montant des dépenses résultant du décompte définitif.

**Validé à l'unanimité**

➤ **Travaux de voirie chez Moigner**

Des travaux sont indispensables afin de permettre l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement dans le regard situé le long du VC 205 au village de Chez Moigner.

Un devis pour la réalisation de ces travaux a été demandé à Monteil TP : **1 976,00 € HT, soit 2 371.20 € TTC.**

Validé à l'unanimité.

➤ **Questions diverses**

**Stèle des Chaumes du Puy** : l'association des Anciens AFN souhaite faire réaliser une stèle au lieu dit les Chaumes du Puy en hommage aux résistants tués le 16 août 1944. Des devis ont été demandés :

- SARL ROUGIER MAÇONNERIE pour un montant de 4 601, 87 €
- ATELIER COUTRTADON pour un montant de 9 980,00 €

La Section des Anciens combattants de Teilhet, sollicite une subvention exceptionnelle afin de l'aider à financer la rénovation de la stèle. Une subvention de 200€ sera attribuée à l'association

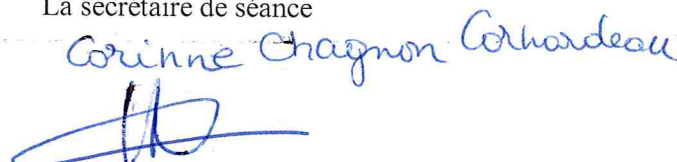
Par ailleurs, une demande de subvention sera faite par la Commune de Teilhet auprès de l'ONAC pour un montant de 5 000 €.

**Location T3** : Suite au départ de Mme Lardinois une demande de location pour le T3 situé au-dessus de la mairie a été faite. Cette personne sera recontactée.

Le maire


La secrétaire de séance

  
Corinne Chagnon Carhordreau